

Projet pédagogique ALP HARMONIE 2024-2025

A. DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Environnement

La commune de Clapiers est située à 10 minutes au nord-est de Montpellier. Véritable « poumon vert » elle a su préserver son environnement naturel. Le territoire communal est entre le fleuve du Lez et un patrimoine forestier de plus de 170 hectares.

Population

Depuis 1960 la commune prend son essor pour atteindre en 2015, 5450 habitants.

Vie locale

La commune a su garder son âme de village. Une vie sereine et conviviale avec : Des aménagements regroupant toutes les générations : parc municipal, esplanade, équipements sportifs et culturels : Gymnase, salle polyvalente, l'Espace Culturel Jean Penso avec sa salle de cinéma et ses espaces mis à dispositions pour les manifestations culturelles et les associations, médiathèque, complexe de football, complexe de tennis, boulodrome, plateau sportif, parcours sportif, skate-park, city stade.

Etablissements scolaires

L'école maternelle Olympes de Gouges, l'école élémentaire Victor Hugo, le collège François Mitterrand.

Petite Enfance / Enfance-jeunesse

La structure associative multi-accueil pour les moins de 3 ans « Les Lapinous », un Relais d'Assistantes Maternelles (RAM), un Lieu d'Accueil Enfants Parents, un service Enfance avec ses accueils de loisirs municipaux (3/6 ans et 6/12 ans), un service Jeunesse (11/17 ans), un Point Information Jeunesse (PIJ).

Social, solidarité

Il existe à Clapiers, un centre communal d'action sociale et pour les aînés une maison de retraite. La municipalité accorde beaucoup d'importance à l'éco-citoyenneté. Elle développe des actions de l'Agenda 21 avec ses mesures de développement durable, d'une façon prioritaire.

La municipalité de Clapiers œuvre énergiquement dans le développement des actions enfance-jeunesse. Elle s'est engagée à faire de Clapiers un espace d'identification pour la jeunesse afin qu'elle puisse accéder à une citoyenneté active, respectueuse des valeurs de tolérance, de respect de l'autre, de solidarité et de libre arbitre.

Ce document va présenter les orientations pédagogiques que se fixe l'équipe d'animation pour l'année scolaire 2024 / 2025. Il s'appuie sur le Projet Educatif De Territoire (PEDT).

B. OBJECTIFS DU PEDT

Soucieuse d'améliorer les services offerts à l'enfance et à la jeunesse du village, la municipalité de Clapiers souhaite développer et enrichir la qualité de l'accueil périscolaire en mettant en place un Accueil de Loisirs Périscolaire répondant aux objectifs du PEDT qui sont les suivants :

- Permettre à l'enfant de vivre un temps périscolaire et extrascolaire cohérent avec son parcours quotidien et s'enrichir de nouvelles connaissances techniques, artistiques, sportives et culturelles.
- Permettre à l'enfant de développer son autonomie, son esprit critique et d'être acteur de son loisir.
- Contribuer à sa sécurité physique, psychique et affective
- Participer à la construction individuelle de l'enfant par la vie en collectivité en privilégiant le bien être, le respect d'autrui, la mixité et la participation de tous sans distinction
- Respecter le rythme et le besoin de repos de l'enfant
- Permettre à l'enfant de vivre avec les autres (enfants/adultes) sur des rapports sains fondés sur la coopération
- S'appuyer sur les ressources humaines, socioculturelles et naturelles du village
- Sensibiliser l'enfant à son environnement dans une volonté affirmée d'éco-citoyenneté

C. PRESENTATION DE L'ALP HARMONIE

L'accueil de loisirs élémentaire se doit d'être un lieu sécurisant et épanouissant pour les enfants tant sur le plan physique que psychologique.

Il est un lieu de vie pour les temps libres des enfants.

1. LOCAUX

L'ALP HARMONIE fonctionne dans les locaux de l'école élémentaire Victor Hugo. Cette dernière a la particularité d'être **composée de deux sites**.

Le premier site (appelé « **site BOSC** ») se situe entre la rue du Bosc et la rue des Moulières à côté de la Police Municipale.

Il dispose :

- D'un restaurant scolaire avec une salle à manger de 60 places.
- D'une grande salle d'animation aménagée permettant la mise en place d'un accueil et de temps d'animation de qualité.
- D'une cour de récréation avec des jeux sécurisés à disposition des enfants.
- D'un jardin avec composteurs.
- D'une salle polyvalente de 140 m².

Le deuxième site (appelé « **site Calvaire** ») se situe à l'angle de la rue du Calvaire et de la rue des Moulières.

Il dispose :

- D'un restaurant scolaire moderne (année de construction 2021) avec une salle à manger de 70 places.
- D'une salle polyvalente.
- D'une bibliothèque.
- De trois cours de récréation.
- D'une salle de 30 places dédiée au travail scolaire, de dessin ou de lecture.

2. EQUIPE D'ANIMATION

L'équipe d'animation est constituée d'un directeur diplômé d'un DE-JEPS, d'une directrice adjointe diplômée du BAFD, d'un animateur référent et d'animateurs confirmés ou stagiaires conformément à la réglementation de la jeunesse et sports, en nombre suffisant selon le nombre d'enfants accueillis. L'équipe est le ciment de notre action.

L'équipe d'animation met en place un projet d'animation en cohérence avec les objectifs du projet éducatif et du projet pédagogique. Elle participe à la construction de ce dernier et le fait évoluer tout au long de l'année. Elle doit être saine et soudée, évolutive et cohérente afin d'être un soutien, une référence pour les enfants dont elle a la responsabilité. De plus, elle doit maintenir et offrir des garanties de sécurité affective, physique, morale et psychologique.

Pour répondre à ces objectifs les animateurs doivent être motivés, motivants, et doivent adhérer aux concepts éducatifs cités précédemment.

3. PUBLIC

Les enfants, âgés de 6 à 12 ans, sont répartis dans 14 classes, du CP au CM2. Une classe ULISS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) vient s'inclure dans l'école Victor Hugo site Calvaire.

Au total, l'école Victor Hugo comptera 14 classes du CP au CM2, 1 classe ULIS.

Les enfants habitent pour la plupart au sein même de la commune de Clapiers. Les familles se connaissent et les enfants se fréquentent régulièrement à l'école et dans les structures d'accueil.

4. TEMPS D'ACCUEIL

Les différents temps d'accueils proposés sont :

- l'accueil du matin, De 7h 30 à 8h45 (environ 50 enfants)
- le restaurant scolaire et la pause méridienne, De 11h55 à 13h45 (environ 290 enfants)
- l'accueil du soir De 16h55 à 18h30 (environ 90 enfants)

Ces chiffres reflètent bien l'ampleur de la demande de la part des parents.

Il est à noter que ces chiffres ne sont que des moyennes, et que les effectifs évoluent selon de nombreux facteurs tels que : la période de l'année, le contenu des menus, les activités proposées...

5. DEROULEMENT DES TEMPS SPECIFIQUES

L'accueil des enfants à différentes heures de la journée implique un fonctionnement tenant compte des spécificités des différents temps d'accueil.

Le matin

Les enfants arrivent de façon échelonnée à partir de 7h 30.

Des activités calmes leurs sont proposées (dessin, pliages, lecture, puzzles, jeux de société, jeux de construction). L'objectif de ce temps est de démarrer la journée de façon douce et progressive.

Le midi

LE REPAS

« *Le self qui fait grandir* » nous permet d'accueillir en flux tendu les enfants qui déjeunent dans nos restaurants scolaires (soit environ 70% des élèves de l'école, entre 260 et 300 enfants).

Toujours dans la continuité du PEDT, il a été convenu, après concertation avec l'équipe d'animation, de l'importance du temps du repas : valeur sociale et culturelle, dimension personnelle, nécessités vitales... Le temps qui lui ai consacré a donc une grande importance et l'équipe d'animation doit mettre en place des techniques d'animation afin d'atteindre les objectifs suivants :

- Offrir une alimentation équilibrée et une hygiène alimentaire,
- Développer le goût et le choix,
- Renforcer la solidarité entre enfants,
- Favoriser des prises d'initiatives,
- Goûter à tout,
- Préserver un volume sonore bas,
- Initier les enfants à l'importance de la pause repas sur un plan alimentaire mais aussi comportemental.

A 11h55 les enfants qui mangent à la « maison » sortent accompagnés de leur enseignant au portail.

Les enfants inscrits en restauration scolaire peuvent aller soit :

- Au restaurant scolaire pour déjeuner.
- Dans la cour de récréation pour jouer librement ou participer à des activités mises en place par l'équipe d'animation.

A la fin du repas, des jeux sont proposés aux enfants

Les enfants sont toujours accompagnés d'animateurs dans leur parcours « ALP » et l'hygiène est respectée stricto sensu.

Dans le cadre du projet pédagogique, les enfants inscrits à la restauration scolaire peuvent :

- Choisir le service du déjeuner
- S'asseoir où ils le souhaitent
- Se servir eux même grâce à un système de self.

En fonction de l'évolution des protocoles sanitaires, des aménagements seront mis en place.

LA PAUSE MERIDIENNE

L'important pour l'enfant est de concilier un besoin de souffler bien légitime avec l'envie de se défouler.

Les propositions d'activités doivent donc être très variées : des jeux sportifs à l'atelier manuel, de la danse à l'atelier lecture, de l'entretien du jardin aux sorties en forêt. Un planning est institué sur la semaine et peut être modifié selon les périodes lors des réunions d'équipe.

A noter : pendant cette pause méridienne, de nombreux enfants souhaitent rester entre eux, sans participer à une activité cadrée, sans la présence d'un adulte « organisateur ».

A partir du mois de mai, environ 24 enfants partent tous les jours pique-niquer au parc municipal ou dans les bois. Cela permet de sortir de l'école en profitant des parcs de la commune et de pouvoir pratiquer des activités de pleine nature.

Nous accueillons aussi dès le mois de juin une dizaine d'enfants, une fois par semaine, les enfants de l'ALP Mélodie (maternelle) afin qu'ils découvrent l'ALP Harmonie.

Le soir

Au sortir d'une journée souvent bien remplie, nos propositions doivent tenir compte de la fatigue de chacun.

Les activités proposées à l'ALP Harmonie à partir de 16H55 :

Pour le plaisir de découvrir les Arts et Musique :

Ateliers Arts plastiques, atelier Perles, jeux de rôle, danse, chants, sensibilisation aux instruments de musique...

Pour le plaisir de participer à une activité sportive :

Jeux sportifs au plateau, Foot, ping-pong : développement de la mixité dans le sport au travers de projet d'animation.

Pour le plaisir de s'éveiller au monde :

Forêt, Atelier lecture et conte.

Pour le plaisir d'être un citoyen :

Tri sélectif, bio diversité, éco-citoyenneté, jardinage, activités autour *du vivre ensemble*...

Pour le plaisir de partager, de se détendre et de grandir par le jeu :

Atelier de jeux de société, jeux dans la cour et la salle d'activité, jeux collectifs et de plein air (plateau sportif et forêt), parc Claude Leenhardt ou city stade, jardinage, atelier culinaire....

Le programme évoluera tout au long de l'année.

De plus, la possibilité de faire des devoirs scolaires, de s'avancer pour la soirée est offerte aux enfants avant leur départ de l'école.

C. LES OBJECTIFS DE NOS PROJETS D'ANIMATION

PAR DES ACTIVITES MANUELLES

- Mettre en forme ce qui peut sortir l'imagination
- Créer et obtenir un résultat à partir de ce que l'on peut apprendre des éléments
- Savoir écouter, demander de l'aide et proposer son aide pendant l'activité

PAR DES JEUX COLLECTIFS

- Intégrer les consignes du jeu
- Jouer ensemble et être solidaire les uns des autres
- Savoir proposer des règles de façon démocratique

PAR DES ACTIVITES PHYSIQUES

- Pratiquer une activité physique de façon ludique
- Comprendre des règles et les appliquer
- Jouer ensemble et développer un esprit d'équipe
- Découvrir de nouveaux sports

PAR DES SORTIES

Nous proposons des sorties dans les forêts de Clapiers, dans les parcs aux alentours, sur les rives du lez.

- Découvrir des lieux qui nous entourent
- Développer l'ouverture et l'apprentissage d'activités et de techniques.

D. UN CADRE PEDAGOGIQUE DE L'APPRENTISSAGE DU

« VIVRE ENSEMBLE »

Sur tous les temps spécifiques vu précédemment, l'équipe d'animation a une réflexion et un travail concernant le vivre ensemble sur des règles communes de l'accueil, les comportements adéquats des uns et des autres face à des situations de la vie collective. Ceci permet une cohérence de l'action pédagogique sécurisante et réconfortante pour l'enfant. Ce cadre est mis en place lors de la rentrée scolaire par classe sous forme de jeux et d'affichages auxquels les enfants et les encadrants peuvent se référer tout au long de l'année. Les formes et les outils pourront évoluer durant l'année selon les besoins.

1. UN PARTENARIAT AVEC LES ENSEIGNANTS.

Le dialogue avec l'équipe enseignante est nécessaire et primordial.

Il permet une vision croisée sur les enfants posant question, en s'appuyant sur l'ensemble de la journée, sur les différentes situations vécues en classe, en petit groupe, en collectif, en solitaire, avec ou sans adulte.

Ce dialogue favorise également une meilleure gestion des espaces et des règles les concernant :

- où jouer au ballon ?
- Peut-on utiliser cette salle, et dans quelles conditions ?
- Fait-on l'appel pour le repas dans la cour où dans la classe ?

Une foule de détails est à prendre en compte pour simplifier la journée des enfants, pour assurer une cohésion dans nos interventions.

Un partenariat avec les enseignants favorise des réalisations et des actions éducatives convergentes, communes, lors de sorties à thème, lors d'événements culturels comme les fêtes de Noël, le carnaval ou divers projets.

2. TRANSMISSION DES INFORMATIONS AVEC LES PARENTS.

L'équipe ALP doit être un relais entre les parents et les différents intervenants dans la journée de l'enfant. Ainsi, le matin les animateurs doivent être à l'écoute des parents pour collecter toutes les informations utiles liées à l'enfant, sur sa nuit, sa soirée passée. Ils ont à gérer les enfants fatigués, mal réveillés, les séparations difficiles et les besoins affectifs.

A midi, le relais est à assurer vis à vis des enseignants : un incident durant la récréation, un enfant patraque ou particulièrement fatigué, ...

A 13h45, la transition s'effectue dans le sens inverse, pour tous les faits notables, les coups de cafard, les mauvais appétits.

A la fin de la journée, les parents peuvent ainsi connaître les événements marquants de la journée de leur enfant.

E. LES OBJECTIFS DU PROJET GLOBAL ET LES MOYENS MIS EN PLACE:

Garantir le bien-être, la sécurité physique, affective et morale des enfants sur toute la durée des accueils.

Moyens mis en œuvre pour atteindre cet objectif :

- Faire en sorte que chacun des enfants se sentent dans un cadre sécuritaire en lui donnant autant d'affection et d'attention qu'il nous est possible et qu'il nous est permis.
- Connaissance personnalisée de chaque enfant (prénom de chacun, antécédents familiaux, problèmes de santé, possibilités et limites).
- Créer un climat de confiance afin de favoriser le dialogue et les échanges de l'enfant vers l'animateur.
- Aider l'enfant à se repérer dans le temps et l'espace, afin qu'il puisse avoir des repères de vie quotidienne.
- Veiller à l'intégration de chacun des enfants dans le groupe en tant qu'individu unique.
- Répondre à leurs besoins, en prenant en compte l'âge de chacun.
- Être à l'écoute de chacun.
- Faciliter la communication avec les familles si l'enfant en ressent le besoin.

- Proposer des activités adaptées à chaque groupe d'enfants.
- Respecter les croyances et valeurs de chacun.
- Respecter le rythme des enfants.
- Proscrire les punitions bêtes et méchantes (qui peuvent être vécues par les enfants comme des humiliations), y préférer la mise en place de sanctions éducatives.

Favoriser l'autonomie, responsabilisation et socialisation des enfants pour en faire les citoyens de demain

Moyens mis en œuvre pour atteindre cet objectif :

- Développer l'autonomie de l'enfant en l'accompagnant dans les gestes de la vie quotidienne sur ces temps d'accueil et en amenant l'enfant à réfléchir sur l'importance de ces moments.
- Mise en place de tâches quotidiennes comme rituel d'accueil.
- Elaboration des règles de vie par les enfants eux-mêmes (guidée par l'équipe d'animation) afin d'établir avec eux un contrat moral et de les faire réfléchir sur les règles élémentaires de vie en communauté
- Etablir ces règles de vie en utilisant le moins possible les formules du type « il est interdit de » « je ne dois pas » (Utilisation uniquement lorsque la sécurité des enfants est concernée) et préférer celles du type « je peux » (exemple : « je peux faire attention au matériel que j'utilise afin de pouvoir ... »).
- Axer ces règles de vie sur la notion de respect (des autres : que ce soit des enfants des autres adultes travaillant sur l'accueil, pas seulement les animateurs), de soi, de l'autorité, du matériel, de l'hygiène et de l'environnement) et de politesse.
- Sensibiliser les enfants sur la préservation de l'environnement (tri-sélectif, gaspillage d'eau et d'énergie, compost...)
- Sensibiliser les enfants à la différence, au respect de cette différence (fille-garçon, petit-grand, origines ethniques, croyances, valeurs...)
- Favoriser l'entraide et la solidarité au sein du groupe
- Favoriser la mixité à tout niveau (fille-garçon, âge...)
- Faire en sorte que chaque enfant connaisse, au moins, le prénom des personnes qui sont avec lui dans le groupe.
- Développer avec eux l'esprit de groupe, la cohésion (par le biais d'activité commune et de fil rouge)

- Régler les problèmes relatifs au groupe par la parole, en favorisant le débat (exemple : Lors de racisme, de rejet d'un enfant, ...)

Utilisation du message clair :

Le message clair est un moyen de communication entre enfants afin de régler des micro-conflits, comme deux enfants qui se chamaillent ou encore un enfant qui donne un surnom à un autre. Durant l'année 2023/2024 les enseignants ont formé les élèves et mis en place sur leur temps de vie commun la méthode du message clair. Nous avons souhaité tenir une continuité sur nos temps d'accueil. Nous employons donc cette méthode afin de favoriser l'autonomie des enfants dans la gestion de leurs conflits. Il apprend aux enfants à gérer les conflits (plutôt qu'à les éviter ou les laisser dégénérer) il permet aux animateurs d'**être plus disponible pour les conflits plus importants ou pour la mise en place des animations.**

Des affichages sont à disposition pour faire un rappel de la méthode, ceux-ci sont pensés de manière à être adapté aux enfants non-lecteurs, ou avec des difficultés de lecture.

Favoriser l'épanouissement personnel de chaque enfant

Moyens mis en œuvre pour atteindre cet objectif :

- Proposer des activités variées (créatives, sportives, logiques ou de réflexion...) afin que chaque enfant puisse se découvrir des capacités et des aptitudes dans un domaine particulier et se sente valorisé.
- Laisser aux enfants des moments libres afin qu'ils puissent développer leur imagination et qu'ils ne soient pas dans une démarche constante de « consommation ».
- Pousser les enfants à donner le meilleur d'eux-mêmes à chaque instant (au cours des jeux, de réalisation de projets)
- Donner aux enfants le goût de la découverte en les poussant à essayer ou réessayer (au niveau des activités, de la nourriture, ou dans leurs contacts avec d'autres enfants du groupe). Attention cependant à la sécurité morale et affective de chacun
- Par le biais de la réalisation de bilan sur leurs journées et/ou activités, développer leur esprit critique
- Développer chez chacun le sentiment d'estime de soi, lors de l'aboutissement de quelque chose (en veillant à finir les activités commencées avec chaque enfant)
- Valoriser les efforts et les réussites de chacun des enfants

Proposer un projet sur la joie de vivre

Moyens mis en œuvre pour atteindre cet objectif :

- Être un animateur motivé, dynamique et en forme et souriant
- Faire partie d'une équipe d'animation soudée, heureuse de travailler ensemble pour l'épanouissement des enfants.
- Faire entrer les enfants dans le rêve et l'imaginaire en mettant en place dès que possible des thèmes et fil rouge aux projets d'animation
- Aider et encourager les enfants à exprimer leur joie

F. L'EVALUATION DE NOTRE ACTION.

Les commissions des menus et le CCRS (Comité Consultatif des Restaurants Scolaire)

Lors des commissions, les repas sont examinés, rectifiés si besoin avec le prestataire Elior, une fois tous les deux mois, selon un cahier des charges complet.

Le Comité Consultatif des Restaurants Scolaire se réunit une fois par trimestre, il rassemble autour d'un repas les parents d'élèves délégués, les directeurs d'écoles, l'élus aux affaires scolaires et périscolaires, les prestataires, la responsable de l'animation communale. Ensuite, ils rejoignent les enfants qui ont été élus au mois de novembre et qui travaillent sur des thèmes définis en début d'année. Les enfants présentent leurs travaux, s'expriment sur les repas, les animations ou autres sujets.

Objectifs du CCRS :

- Participer au Comité Consultatif du Restaurant Scolaire en proposant des thématiques, des sondages auprès des autres enfants, analyses et propositions de menus ainsi que sur les activités de l'ALP proposées.
- Travailler avec l'école notamment autour du Respect et du Mieux Vivre Ensemble, mais aussi sur le tri et le gaspillage (en collaboration avec Mr Triozon (service transition écologique) et le recyclage des déchets.
- Participer à des groupes de parole qui seront mis en place 1 fois / mois sous forme d'ateliers menés par l'animateur référent ainsi que par les enfants délégués. Ces ateliers se dérouleront lors de la pause méridienne : échanges, remarques, sondages, questions diverses sur les repas servis au restaurant scolaire, sur les comportements, mais aussi sur les différentes activités proposées « sportives culturelles et artistiques » proposées.

- Travail sur le projet anti-gaspi.

Le projet pédagogique ALP se veut évolutif et adaptable

L'équipe d'animation se réunit une fois par mois pour faire le point par rapport au fonctionnement, aux activités proposées, aux enfants.

Cette réunion sert à préparer de nouvelles actions et à faire remonter des thématiques qui pourront être abordé lors d'échanges de pratiques.

Des évaluations plus individuelles pourront avoir lieu, si le besoin existe, afin de recadrer le travail d'une personne en difficulté ou en perte de motivation.

Des temps de préparation pourront être mis en place pour les animateurs désireux de créer des projets d'animation ambitieux qui demande un investissement autre que celui du quotidien.

Avec les enfants

Nous devons rester à l'écoute des différents retours qu'ils pourront nous faire, de façon directe ou de par leur comportement.

L'équipe met en place des temps d'échange de parole sous forme de conseil afin de récolter les avis de chacun.

Avec les enseignants

Des points sont à faire le plus régulièrement possible avec le directeur de l'école. De plus, la participation du directeur ALP et du coordinateur du PEDT au conseil d'école est nécessaire : lieu où vont se créer les partenariats, se solutionner d'éventuels problèmes.

Les comités de pilotage et les comités techniques réguliers du PEDT permettent aussi d'évaluer nos actions.

Avec les parents

L'évaluation a lieu pendant l'accueil de façon informelle lorsqu'ils viennent chercher leurs enfants et de manière formelle

Elle a lieu aussi lors de conseils d'école (CE) auxquels le Service Enfance participe.

Les comités de pilotage du PEDT permettent aussi une évaluation et un échange avec les fédérations de parents d'élèves qui en sont membres.

Enfin, la volonté de communication est affirmée et peut donner l'occasion, à tout moment, de proposer des réunions, des rencontres ou toute autre forme de possibilité d'échange.